



Datum / Date: 15/12/2017
Uur / Heure: 11 :51
Vraag / Question: n° 22624

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur François BELLOT, Ministre de la Mobilité,
concernant
la digitalisation et l'automatisation de la SNCB
- déposée le 30 novembre 2017 -**

Monsieur le Ministre,

Le plan d'entreprise de la SNCB prévoit une hausse de la productivité de 4% par an imposée aux cheminots sur 4 ans.

D'après le plan, des améliorations de productivité seront en partie soutenues par l'automatisation et la digitalisation de certaines fonctions.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Pour quand est prévue cette digitalisation et automatisation au sein de la SNCB ? En quoi consistent ces nouveaux procédés ? Que vont-ils permettre ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Question orale n°22624 de Katrin Jadin concernant la digitalisation et l'automatisation de la SNCB.

En ce qui concerne le volet digitalisation et automatisation des processus, la SNCB m'informe que dans le cadre de sa feuille de route digitale elle a effectivement identifié plusieurs pistes concrètes d'amélioration.

À titre d'exemple, la SNCB implémente aujourd'hui un nouvel outil de planification des roulements du personnel et du matériel. L'objectif visé est de mieux utiliser les moyens de production.

Un autre exemple d'amélioration se situe dans la modernisation des outils de communication mis à disposition du personnel roulant, c'est-à-dire les conducteurs et les accompagnateurs de train. Ceux-ci doivent disposer d'appareils et d'outils de communication plus modernes que leurs moyens actuels. L'objectif visé est clairement une diffusion plus large, plus rapide mais certainement beaucoup plus conviviale qu'aujourd'hui.

La SNCB tient à souligner que la mise en place de ces nouveaux outils digitaux se fait en étroite collaboration avec les acteurs de terrain et non en vase clos. La SNCB veut rattraper son retard en matière de digitalisation tant pour les collaborateurs que pour ses clients.